

## Rapport El Khomri : le secteur du grand âge attend la suite de pied ferme

---

Article 30/10/2019

*Les propositions contenues dans le rapport livré par Myriam El Khomri à Agnès Buzyn sont à la hauteur des attentes, estiment les principales fédérations et associations du secteur du grand âge... qui attendent désormais des arbitrages "forts" de l'exécutif pour les mettre en oeuvre "d'urgence".*

Un rapport de qualité, mais quid de la suite?

C'est ce qui ressort des réactions des fédérations et associations du champ du grand âge après que Myriam El Khomri [a remis ses travaux sur les métiers du grand âge](#) le 29 octobre à la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn.

Premier à dégainer, le **Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa)**, dans un communiqué diffusé le jour même, plutôt optimiste.

"Après le rapport de Dominique Libault et celui de Myriam El Khomri, le gouvernement dispose désormais de solides propositions pour poursuivre les concertations et bâtir le projet de loi grand âge et autonomie", réagit le syndicat.

Il se félicite de la reprise de plusieurs de ses propositions dont "le lancement d'une campagne de communication", la "création d'une vraie filière des métiers du grand âge", [la suppression du concours d'entrée](#) dans les instituts de formation d'aides-soignants et l'intégration de cette formation à Parcoursup.

Ces propositions "doivent être suivies d'actes forts", indique la déléguée générale du Synerpa, Florence Arnaiz-Maumé, citée dans le communiqué, annonçant que dans cette perspective, le syndicat "s'est engagé à former 2.500 personnes en contrat d'alternance ou via la validation des acquis d'expérience (VAE) d'ici 2022".

Réaction plus mitigée pour **la Fédération hospitalière de France (FHF)**, dans un communiqué diffusé le 30 octobre et titré "des pistes prometteuses dans l'attente de décisions fortes".

La fédération salue la concertation menée par l'ancienne ministre du travail. Le rapport "présente une stratégie globale pour assurer l'attractivité des métiers en jouant sur l'ensemble des leviers que sont la formation initiale et continue, les rémunérations, la reconnaissance professionnelle ou l'amélioration des conditions de travail ou encore la communication", se félicite-t-elle.

Elle souligne cependant un peu plus "l'urgence à mettre en oeuvre ces mesures, trop longtemps différées, alors que la 'révolution de la longévité' est déjà en marche".

La fédération rappelle "qu'à ce jour, au-delà des déclarations d'intentions, aucune des orientations principales du rapport Libault n'est clairement arbitrée".

"Il est essentiel que les préconisations du rapport El Khomri se traduisent dans les faits dans le cadre de loi grand âge et autonomie" annoncée pour décembre, pointe la FHF. Elle accueille "avec intérêt la proposition d'Agnès Buzyn [d'organiser une conférence sur l'attractivité des métiers du grand âge](#) s'il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs et d'engager une communication positive envers le grand public". Mais elle estime que "cette conférence ne doit en aucun cas différer ou remplacer les grands arbitrages qu'attend le secteur".

Elle regrette par ailleurs que "la proposition de faire bénéficier le secteur public des mêmes abattements de charges sociales (6% de la masse salariale) que le secteur privé, n'ait pas été retenue", alors que cette mesure permettrait "de recruter de milliers d'emplois dans le secteur public et d'investir en vue de l'amélioration de la qualité de vie au travail, de la transformation du bâti et de l'innovation technologique".

La loi grand âge et autonomie "devra impérativement revenir sur cette inégalité de traitement pour donner tout son sens à la démarche d'attractivité des métiers", plaide la FHF.

Si ce rapport "apporte des solutions", le fait de "multiplier les rapports [...] ne suffit plus", souligne Frédéric Valletoux, son président, cité dans le communiqué et appelant, lui aussi, à "des actes forts" attendus par les personnes âgées et les professionnels.

"Où va-t-on et quand va-t-on prendre des décisions?"

Même son de cloche côté **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap)**, dont l'inquiétude sur les suites qui seront données à ces travaux s'accroît encore davantage.

Antoine Perrin, son directeur général, a d'abord salué ce 30 octobre auprès de Gerontonews "un très bon rapport, qui est précis, exhaustif et qui donne les bonnes orientations".

En revanche, "ce qui nous fait réagir, et là vraiment on est plus qu'agacés, c'est de voir la suite que la ministre compte en donner", a-t-il regretté, citant lui aussi la conférence nationale annoncée par Agnès Buzyn, "avec un expert qui va être nommé".

"Où va-t-on et quand va-t-on prendre des décisions?", s'est-il alarmé, ajoutant "qu'il y avait déjà tout dans le rapport Libault".

La mission menée par Myriam El Khomri devait "préciser sur les métiers, ok, maintenant, il faut y aller. On le sait ce qu'il faut faire, simplement, il faut du courage politique et de l'argent. Et le sentiment que nous avons, c'est que la ministre [des solidarités et de la santé] joue la montre, et qu'elle attend, parce qu'il n'y a pas d'arbitrage politique en faveur de financements pour le grand âge", a assené Antoine Perrin.

"Il faut arrêter de repousser avec une nouvelle conférence, qui va aboutir à un nouveau débat, qui va aboutir à un nouveau rapport", a ajouté le directeur général de la Fehap.

"Si un consensus se dégage sur les mesures indispensables à mettre en oeuvre en matière par exemple de formation, communication et revalorisation des salaires, cela ne suffira pas à régler à court terme la situation de crise des établissements et services", considère pour sa part **la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** dans un communiqué diffusé le 30 octobre.

Elle regrette à ce titre "de ne pas retrouver dans le rapport sa proposition de prise en charge par le budget soins des fonctions d'animation, de psychologues, travailleurs sociaux, permettant ainsi, de manière efficace et immédiate, de soulager les soignants et renforcer les effectifs".

A son tour, la fédération dit attendre "du gouvernement qu'il se saisisse de ce nouveau rapport et passe à l'action, avec la mise en place et le financement de mesures concrètes".

Le rapport de la mission rejoint l'analyse de **l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)**, se félicite cette dernière le 29 octobre dans un communiqué. Mais s'il porte "une philosophie très positive de l'aide aux personnes âgées", notamment en soulignant "l'investissement social" nécessaire, il ne "va pas jusqu'au bout de la logique et de l'urgence actuelle", considère néanmoins l'association.

"Une conférence salariale n'est jamais inutile, mais il ne faut jamais oublier que c'est l'Etat qui a empêché l'augmentation des rémunérations des salariés de l'aide à domicile et qui continue de bloquer les créations de postes en établissement et à domicile".

Elle demande donc à l'Etat "des mesures concrètes, et dans l'immédiat, avec l'ensemble des organisations syndicales", réitère sa volonté de voir créés "deux postes supplémentaires dans chaque établissement et service à domicile".

Dans un communiqué du 30 octobre, **la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)** invite aussi le gouvernement à "transformer l'essai" en qualifiant le rapport remis de "nouveau jalon constructif à concrétiser rapidement".

Saluant "les objectifs volontaristes et enfin chiffrés" du rapport, elle relève néanmoins "certaines mesures très en retrait au regard des besoins et de l'urgence".

Ainsi, l'ajustement des rémunérations inférieures au Smic ne doit pas seulement concerner les grilles conventionnelles de l'aide à domicile, considère-t-elle. La fédération "exige donc a minima son égale application aux établissements privés à but non lucratif (CCN51), au 1er janvier 2021".

Elle invite en outre, "à une révision globale des rémunérations les plus basses, quel que soit le statut des établissements et services, publics comme privés".

Elle s'interroge par ailleurs "sur la faisabilité et la pertinence de certaines propositions, telles que [la réunion d'une conférence des métiers du grand âge dans chaque département](#) et la création d'une plateforme départementale, et met en garde sur la création d'un énième étage au millefeuille structurel déjà existant".

La fédération FO déplore un rapport "pas à la hauteur"

Enfin, dans un communiqué diffusé ce 30 octobre également, **la fédération nationale FO représentant les personnels des services publics et de santé (SPSS)** tacle sans appel le rapport El Khomri en estimant que les propositions "ne sont pas à la hauteur des enjeux" et "enfoncent des portes ouvertes".

"Alors que les études et missions démontrent qu'il faudrait investir 8 à 10 milliards d'euros pérennes dans le secteur de la dépendance, les recommandations de la mission font état de quatre milliards d'euros sur cinq ans", déplore la fédération syndicale.

"Alors qu'il faudrait plus de 220.000 créations de postes pour atteindre le ratio d'un professionnel par résident ou personne âgée, la mission propose la création de 92.300 postes d'aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux (AS-AES) sur cinq ans, dont une partie en remplacement de départs!"

"Dans ce contexte, la fédération FO SPSS maintient son préavis de grève couvrant l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux", annonce-t-elle, évoquant "la prochaine journée de mobilisation du 14 novembre".

cbe/ab

Claire Beziau